



Communiqué de presse

Votations fédérales du 25 novembre 2018

La Chambre valaisanne d'agriculture rejette l'initiative pour les vaches à cornes

Le 25 novembre, le peuple et les cantons se prononcent sur l'initiative populaire pour la dignité des animaux de rente agricoles (initiative pour les vaches à cornes). Le Valais a évidemment beaucoup d'affection pour les vaches à cornes. Malgré cela, la Chambre valaisanne d'agriculture rejette cette initiative.

Du point de vue de la CVA, une mesure aussi spécifique n'a pas sa place dans la Constitution fédérale. Si la politique agricole veut encourager l'élevage d'animaux avec des cornes, il suffit de prévoir une contribution spécifique dans l'ordonnance sur les paiements directs.

La CVA estime que chaque agriculteur doit décider librement s'il veut élever des vaches ou des chèvres avec des cornes. L'écornage des animaux de rente relève de considérations liées à la sécurité des autres animaux et des humains. Cette décision n'a rien à voir avec la dignité des animaux de rente.

Conthey, le 7 novembre 2018

Pour tout renseignement supplémentaire :

Willy Giroud, président de la CVA 079 597 55 21

Pierre-Yves Felley, directeur de la CVA 076 427 10 30